

LA FORMATION DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

Émergence et stabilisation d'une entité collective

[Thomas Angeletti](#)

De Boeck Supérieur | « Politix »

2021/1 n° 133 | pages 55 à 78

ISSN 0295-2319

ISBN 9782807394674

DOI 10.3917/pox.133.0055

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-politix-2021-1-page-55.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour De Boeck Supérieur.

© De Boeck Supérieur. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

La formation de l'économie française

Émergence et stabilisation d'une entité collective

Thomas ANGELETTI

Résumé – Aujourd'hui naturalisée, l'économie française est une entité relativement nouvelle, qui se forme pas à pas dans la première moitié du XX^e siècle. Cet article retrace l'histoire de son émergence. Il montre le rôle de la discipline économique et des économistes pour la mettre au jour et, ce faisant, lui donner un surplus d'existence. De nombreux travaux menés dans l'entre-deux-guerres tentent ainsi d'accumuler des preuves sur la consistance de cette entité et d'en documenter la nature. Ce n'est que dans les années qui suivent la Libération que l'économie française est véritablement constituée, reconnue publiquement et associée à une nouvelle inquiétude, celle de trouver les moyens nécessaires pour l'orienter et la maîtriser. L'article montre enfin combien la formation de l'économie française sert une redéfinition de l'État, qui trouve en elle un nouveau terrain d'intervention, une nouvelle catégorie d'action publique, destinée à devenir centrale dans la seconde partie du siècle.

Mots clés – économie française, science économique, économie nationale, entités collectives, politique économique, économistes, état, quantification

Dans le texte¹ qu'il a consacré à l'émergence du concept d'histoire, Koselleck montre combien, à la fin du XVIII^e siècle européen, les « histoires particulières », racontées ici et là par les acteurs sociaux ont été progressivement raccrochées à une grande histoire qui les englobe et les dépasse². Ordinaires, singuliers et considérés pour l'essentiel comme séparés les uns des autres, ces récits se trouvent subsumés dans une dynamique d'ampleur et d'emblée collective. Les conséquences d'une telle transformation, comme l'analyse l'historien allemand, sont nombreuses, au premier rang desquelles le renouvellement des formes de réflexivité et de conscience historique.

C'est à une transformation du même ordre qu'est consacré cet article, à travers l'émergence de l'économie française comme entité collective dans la première moitié du XX^e siècle. Au début du siècle, l'économie française, en tant que catégorie d'action publique clairement identifiée, comme en tant qu'entité collective, reste encore à concevoir. L'absence d'un vocable clair et la multiplicité des manières de nommer ce dont il est alors question – entre revenu national, production nationale, économie nationale – n'en sont qu'un indice parmi d'autres. En l'espace de quelques années cependant, celles qui mènent jusqu'à la sortie de la guerre, l'économie française est véritablement formée et apparaît comme un domaine d'objectivité à part entière. Sous l'effet de transformations à la fois administratives, scientifiques et historiques, l'économie française est même amenée à s'imposer comme un lieu privilégié de l'action de l'État. Dans la poursuite des travaux sur l'historicité de l'action publique³ et de la sociologie de la quantification⁴, cet article suit ces différentes tentatives de mise en forme de l'économie française et réinscrit l'émergence de cette entité dans le long XX^e siècle.

Parler de formation de l'économie française, comme on a pu parler de formation de classes sociales⁵, c'est prendre le parti que l'action des hommes et des femmes contribue à fabriquer les entités collectives qui peuplent le monde social. On souhaite montrer ici comment a été constituée cette « économie française », ou plutôt étudier sa descriptibilité comme disent les ethno-méthodologues, en retraçant les éléments et les propriétés que les acteurs de la période considérée, au premier rang desquels des économistes, lui associent et lui assignent. Ces économistes, qu'ils évoluent parfois à l'université, dans

1. Je remercie pour leurs commentaires avisés les relecteurs-trices anonymes, Brigitte Gaiti, ainsi que les coordinateurs-trices du présent numéro, Isabelle Gouarné, Mathieu Hauchecorne, Emmanuel Monneau et Antoine Vion.

2. Koselleck (R.), « Le concept d'histoire », in *L'expérience de l'histoire*, Paris, Gallimard-Seuil, 1997 (1975).

3. Laborier (P.), Trom (D.), dir., *Historicités de l'action publique*, Paris, PUF, 2003.

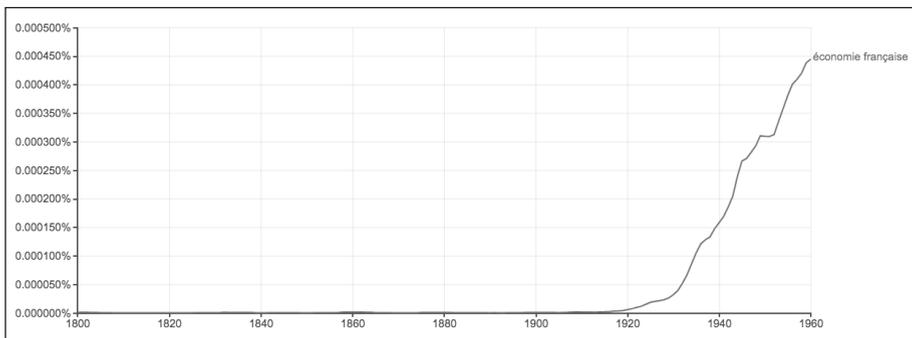
4. Desrosières (A.), *Pour une sociologie historique de la quantification*, Paris, Presses des Mines, 2008 ; Didier (E.), *En quoi consiste l'Amérique ? Les statistiques, le New Deal et la démocratie*, Paris, La Découverte, 2009.

5. Boltanski (L.), *Les cadres. La formation d'un groupe social*, Paris, Minuit, 1982 ; Thompson (E. P.), *La formation de la classe ouvrière anglaise*, Paris, Seuil, 1988 (1963).

des instituts de recherche, dans le secteur privé ou qu'ils peuplent de manière plus sensible les instances étatiques, appellent de leurs vœux la fondation d'un domaine économique national. Ce phénomène d'émergence des économies nationales – dont la chronologie fait controverse, on y reviendra – s'inscrit dans une dynamique internationale, inégale et répondant à des logiques différentes selon les pays⁶, qui célèbre ces entités collectives émergentes et les possibilités d'action politique nouvelles qu'elles autorisent. On assiste bel et bien à la naissance d'une « écologie » des économies nationales⁷, générant nombre de travaux et de tentatives de quantifications auxquels les économistes français restent attentifs et qui participent à la circulation internationale de ces nouveaux cadres d'entendement.

Un écueil que l'on a souhaité éviter consisterait à chercher une sorte de définition originelle de l'économie française qui se serait progressivement diffusée, alors qu'elle n'arrive dans le langage commun comme dans les consciences sans qu'il n'ait été besoin d'en déterminer préalablement le contenu. Les tentatives précises de définition interviendront, au contraire, une fois son usage déjà concrétisé. Il apparaît dès lors difficile de se contenter de suivre l'usage du recours à l'expression d'« économie française » pour en distinguer l'émergence et la stabilisation.

Graphique 1. Fréquence de l'expression « économie française » dans les ouvrages de langue française (1800-1960)



6. Ainsi de l'économie allemande, qui émerge véritablement dans l'entre-deux-guerres sous la République de Weimar (voir Tooze A., *Statistics and the German State, 1900-1945: The Making of Modern Economic Knowledge*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001), avant d'être réinvestie à la sortie de la Seconde Guerre mondiale comme l'entité privilégiée pour refonder la légitimité de l'État allemand, en affirmant la primauté de la liberté de l'économie (voir Foucault M., *Naissance de la biopolitique. Cours au Collège de France 1978-1979*, Paris, EHESS-Gallimard-Seuil, 2004, p. 77 et suivantes).

7. Abbott (A.), « Linked Ecologies: States and Universities as Environments for Professions », *Sociological Theory*, 23, 2005.

La diffusion de cette expression, telle qu'illustrée par le graphique qui précède⁸, montre certes que le langage est un moyen d'identification de transformations de plus grande ampleur, comme nous le rappelle l'histoire conceptuelle. Mais c'est bien l'émergence de l'économie française comme totalité qui nous intéresse avant tout, et la désignation de cette totalité peut varier tout en visant le même état de choses. Sans céder à une forme de nominalisme, il a fallu donc rebondir d'expression en expression, qui témoigne chacune, parfois avec des déplacements, parfois avec des inflexions, d'un intérêt croissant pour la constitution d'un domaine économique autonome à l'échelle nationale.

Une partie de ce travail a ainsi consisté à interroger le catalogue de la Bibliothèque nationale de France, qui contient l'ensemble des ouvrages ayant fait l'objet d'un dépôt légal en France depuis 1537, pour y repérer les ouvrages dans lesquels « l'économie française » et ses dérivés figuraient. Cet article mobilise aussi bon nombre de travaux en histoire de la pensée économique, en histoire économique, en histoire des sciences ou encore en histoire de l'administration, en les faisant répondre à des questions qu'ils ne soulèvent pas explicitement eux-mêmes. On a également épluché les revues d'économie et de statistique pour repérer l'attention accordée à cette entité émergente. En cherchant des traces de l'économie française dans les travaux des économistes, on reconnaît donc que cette catégorie n'est absolument pas présente dans toute la discipline et que bien des courants économiques continuent leurs recherches sans accorder d'importance à cette « économie française ». Ici réside toute la difficulté d'enquêter sur un phénomène émergent : parce que fuyant et insaisissable, un tel objet ne peut se résoudre à un terrain unique et clairement identifié. Il nous faut dès lors approcher les entreprises scientifiques, administratives, politiques visant à former ce domaine sous leur double aspect : celui d'enquêteurs qui accumulent des preuves pour attester de la consistance de cette entité et qui, dans le même mouvement, lui accordent progressivement de la légitimité et un surplus d'existence.

De la séparation des sphères à l'émergence de l'économie française

L'idée que l'« économie française » ait pu émerger comme un domaine d'objectivité propre doit être replacée dans le renouvellement de recherches, principalement anglo-saxonnes et majoritairement en histoire et en sociologie, qui ont interrogé le rôle joué par les sciences économiques dans la fabrique des « économies nationales ». Un examen critique de ces recherches montre un affrontement entre deux lignes : celle inscrite dans la lignée des travaux de

8. Ce graphique issu de l'outil *Google Ngrams* indique la fréquence de l'expression « économie française » dans un échantillon de livres de langue française et doit être lu avec précaution. Il ne vaut pas tant comme preuve que comme support à l'analyse plus qualitative et historique engagée par la suite.

Timothy Mitchell et celle de recherches situées à la croisée de l'histoire de la pensée économique et de la philosophie. Elles s'opposent principalement, on y reviendra, sur la chronologie pertinente à retenir dans l'étude de ces objets.

Dans une série de travaux publiés sur une vingtaine d'années, Timothy Mitchell propose une interprétation générale de l'émergence de l'économie, et il s'interroge sur la manière dont ce concept a résisté, comparativement à ceux d'État, de nation ou de sphère publique, à la déconstruction des grandes entités entreprise dans les théories sociales de ces dernières décennies. Il donne de l'économie une définition claire, montre combien son émergence est récente et date précisément sa survenue : « Loin d'être plus ancien que la théorie sociale moderne, le concept d'économie est bien plus jeune. Dans le sens qu'on lui reconnaît désormais spontanément, celui d'une structure ou d'une totalité de relations de production, de distribution et de consommation de biens et services au sein d'un certain pays ou d'une certaine région, son usage date seulement de la moitié du XX^e siècle⁹ ».

Cette proposition générale, Mitchell la déploie dans le cas de l'Égypte : il suit l'émergence d'une économie égyptienne, à travers un ensemble de dispositifs qui en mesurent la taille et en assoient l'existence, tels les cartographies et les cadastres¹⁰. Il souligne le rôle des économistes et des savoirs économiques dans l'établissement de l'économie comme domaine autonome. Le travail de Keynes y joue un rôle majeur : Mitchell en fait le passeur plus ou moins volontaire de l'idée d'économie, dès son premier livre, *Indian Currency and Finance*, écrit alors qu'il est employé à Londres au sein de la Compagnie britannique des Indes orientales. La *Théorie générale* de Keynes, publiée en 1936, même s'il n'y fait que rarement référence à une « économie », prend le territoire national comme unité d'analyse, et conçoit les relations entre demande, offre, production et consommation comme participant d'une même totalité cohérente. Du fait de cette filiation keynésienne, Mitchell affirme à de nombreuses reprises que « l'économie » naît au milieu du XX^e siècle, contestant ainsi l'interprétation polanyienne d'un désencastrement de la sphère économique au cours du XIX^e¹¹.

Les propositions de Mitchell, comme bon nombre de travaux qui s'en inspirent, s'opposent de manière plus ou moins affirmée à des recherches relevant plutôt de la philosophie et de l'histoire de la pensée économique, qui font remonter l'émergence de l'économie au XVIII^e siècle, comme l'a bien montré

9. Mitchell (T.), « Fixing the Economy », *Cultural Studies*, 12, 1998, p. 84, je traduis.

10. *Ibid.* ; Mitchell (T.), *Rule of Experts: Egypt, Techno-Politics, Modernity*, Berkeley, University of California Press, 2002.

11. On trouvera cet argument tout particulièrement dans Mitchell (T.), « Economists and the Economy in the Twentieth Century », in Steinmetz (G.), ed., *The Politics of Method in the Human Sciences: Positivism and its Epistemological Others*, Durham-London, Duke University Press, 2005.

Daniel Hirschman¹². Ce second courant est tout particulièrement marqué par Michel Foucault et son histoire de la gouvernementalité – tradition dans laquelle Mitchell s'inscrit pourtant. Foucault notait en effet l'importance de l'émergence de l'économie et soulignait combien le terme avait été amené à désigner « une forme de gouvernement au XVI^e siècle » puis « au XVIII^e siècle un niveau de réalité, un champ d'intervention pour le gouvernement, à travers une série de processus complexes [...] absolument capitaux pour notre histoire¹³ ». Il dressait ainsi le « mouvement qui isole l'économie comme domaine spécifique de réalité et l'économie politique à la fois comme science et comme technique d'intervention du gouvernement dans ce champ de réalité¹⁴ ». Pour Foucault, l'émergence de l'économie devait être interprétée comme prenant part à l'apparition plus large de nouvelles techniques de gouvernement de gestion de la population. Dans une perspective proche, les travaux de Margaret Schabas ont montré que les économistes, au cours des XVIII^e et XIX^e siècles, identifient l'économie comme une sphère autonome, en la séparant progressivement des processus naturels et physiques, et en la considérant comme un produit de déterminations humaines¹⁵. D'autres recherches insistent sur un autre élément : l'acquisition d'une dimension publique de l'économie suppose une représentation graphique la mettant en scène comme un tout, tel qu'a pu l'être le tableau économique de Quesnay¹⁶. L'économie serait même inséparable du capitalisme, ou plus exactement, « l'économie, quand elle a été découverte, était déjà capitaliste, de telle sorte que la description de l'une implique la description de l'autre¹⁷ », ce qui en fait remonter plus loin encore l'émergence.

On se trouve, à l'issue de ce rapide examen, confronté à deux interprétations de l'émergence de l'économie radicalement opposées, qui inscrivent celle-ci dans des temps historiques sensiblement éloignés : le milieu du XX^e siècle ou le XVII^e siècle. Ce conflit sur la chronologie pertinente, qui est autant un conflit de datation que de théorie, entretient une confusion tenace entre deux phénomènes distincts : l'émergence d'une sphère économique et celle des économies nationales. Il nous semble possible de dépasser les apories de ces deux interprétations en prenant en considération la conception moderne du monde social comme résultat d'un processus de différenciation sociale, composé de sphères séparées et autonomes les unes des autres : là l'économique, ici le politique, etc. Par autonomie, il faut entendre comme l'a bien montré Bernard Lahire

12. Hirschman (D.), « Inventing the Economy Or: How We Learned to Stop Worrying and Love the GDP », Thèse de sociologie, Université du Michigan, 2016.

13. Foucault (M.), *Sécurité, Territoire, Population. Lectures au Collège de France, 1977-1978*, Paris, Gallimard-Seuil, 2004, p. 99, je souligne.

14. *Ibid.*, p. 111.

15. Schabas (M.), *The Natural Origins of Economics*, Chicago, University of Chicago Press, 2005 ;

Schabas (M.), « Constructing "The Economy" », *Philosophy of the Social Sciences*, 39 (1), 2009.

16. Buck-Morss (S.), « Envisioning Capital: Political Economy on Display », *Critical Inquiry*, 21 (2), 1995.

17. *Ibid.*, p. 439, je traduis.

une autonomie-spécificité, c'est-à-dire l'existence de domaines séparés, et non l'autonomie-indépendance, c'est-à-dire leur affranchissement des pouvoirs extérieurs, notamment politiques¹⁸. Au cours de ce processus de différenciation sociale, étudié notamment par Durkheim, Weber, Polanyi ou encore Bourdieu, ces sphères se sont trouvées au cours des XIX^e et XX^e siècles *spatialisées* et *nationalisées*, c'est-à-dire progressivement attachées à des États-nations et délimitées par des territoires. L'histoire de l'État moderne peut ainsi être lue « comme un effort pour rendre nationaux tous les aspects essentiels de la société : la souveraineté, l'identité, le territoire, la sécurité, la loi, et le marché¹⁹ », et on pourrait sans difficulté ajouter l'économie à cette liste.

De ce point de vue, c'est au cours du processus d'autonomisation de « l'économie en tant qu'économie », comme le dit Weber, que l'économie française comme entité collective a émergé, a pu se voir attribuer un nom et doter de qualités spécifiques. Ce changement est à la fois quantitatif (l'intensité de l'autonomisation) et qualitatif (le contenu même de ce que l'on conçoit comme l'économie s'en trouve transformé). La perspective adoptée ici rejoint donc l'analyse par Polanyi²⁰ d'un processus historique d'autonomisation de l'économie croissante, quoique non irréversible et jouant sur des dimensions variées²¹. Mais nous faisons de l'émergence des « économies nationales » un point central de ce processus, qui peut et doit faire l'objet d'une analyse dédiée. C'est précisément ce que l'on entreprend dans la suite de cet article.

Donner à voir l'économie française : suivre les traces d'une entité collective

Le processus de *nationalisation de l'économie* s'inscrit en France dans un contexte historique d'investissement dans la notion de nation. Les vellétés multiples visant à former un domaine économique autonome ne sont en ce sens pas isolées : elles prennent place au confluent d'autres tentatives disciplinaires qui travaillent la nation, à la fois comme catégorie d'analyse et comme catégorie politique. Au sein des sciences sociales européennes, la sociologie et l'économie se distinguaient pourtant au tournant du XX^e siècle par leur désintérêt pour la question nationale, comme l'a montré Peter Wagner²². En France, ce sont principalement le droit, l'histoire, mais aussi l'anthropologie, qui contribuaient alors fortement à investir cette question, autour de notions telles que celles de

18. Voir Lahire (B.), *Monde pluriel. Penser l'unité des sciences sociales*, Paris, Seuil, 2012, p. 59-141.

19. Sassen (S.), *La globalisation. Une sociologie*, Paris, Gallimard, 2009, p. 21.

20. Polanyi (K.), *La Grande transformation*, Paris, Gallimard, 1983 (1944).

21. Gayon (V.), Lemoine (B.), « Maintenir l'ordre économique. Politiques de désencastrement et de réencastrement de l'économie », *Politix*, 105, 2013.

22. Wagner (P.), « Varieties of Interpretations of Modernity: On National Traditions in Sociology and the other Social Sciences », in Charle (C.), Schriewer (J.), Wagner (P.), eds., *Transnational Intellectual Networks: Forms of Academic Knowledge and the Search for Cultural Identities*, Francfort, Campus Verlag, 2004.

peuple, de race ou de territoire²³. Or si le désintérêt de la sociologie pour la question nationale se poursuit, malgré quelques tentatives éparses²⁴, bien après la Première Guerre mondiale, la science économique française ne reste, elle, absolument pas muette dans l'entre-deux-guerres sur ce point : elle contribue au contraire à une nationalisation de son objet.

On se focalisera dans cette seconde partie sur les traces progressivement accumulées par les acteurs de la première moitié du XX^e siècle pour attester de l'existence de l'économie française et pour en documenter la nature. L'enquête qu'ils mènent n'est pas linéaire : elle est réalisée depuis des postes d'observation variés – ici les cycles des affaires, là la cartographie des ressources de la France – et de nombreux éléments se contredisent. Il n'en reste pas moins possible d'identifier des logiques et des sources privilégiées dans cette enquête, comme des événements ayant concouru à installer plus encore « l'économie française » comme un domaine autonome et de plein droit. Il ne s'agit pas pour autant ici, comme le disait Foucault à propos de l'État, *d'arracher à l'économie française son secret*, mais d'interroger le problème que son émergence soulève. Les entreprises visant à lui donner de l'épaisseur voient dans l'économie française un quelque chose sur lequel on peut agir et que l'on peut contrôler par l'intermédiaire de politiques dédiées, autrement dit une *catégorie d'action publique*. Mais elles lui assignent également des propriétés et en font une entité contraignante qui nous impose ses mouvements, en d'autres mots une *entité collective agissante*.

Parmi ces traces, on s'arrêtera plus particulièrement sur quatre d'entre elles, qui sans être totalement synchrones, trouvent leur point de déploiement dans l'entre-deux-guerres. Ces entreprises sont différenciées ici à des fins analytiques, mais les acteurs qui les incarnent comme les logiques qui les guident circulent régulièrement de l'une à l'autre : *l'approche sectorielle*, qui liste les composantes de l'économie française ; *le cycle des affaires*, avec son approche des dynamiques économiques ; *les estimations du revenu national*, qui tentent d'approcher la grandeur de l'économie française ; *le planisme*, qui propose une action coordonnée de l'État en matière économique.

23. Noiriel (G.), « La question nationale comme objet de l'histoire sociale », *Genèses*, 4, 1991. Notons que dans le passage en revue que G. Noiriel opère des disciplines ayant témoigné de leur intérêt pour la nation au tournant du XX^e siècle, l'économie est singulièrement absente.

24. On pense tout particulièrement ici au fameux texte que Marcel Mauss consacre au tournant des années 1920 à la nation (Mauss M., *La nation*, édition établie par M. Fournier et J. Terrier, Paris, PUF, 2013). Il y évoque la « nationalisation des phénomènes économiques » qu'il considère comme relativement récente et inachevée. C'est pourtant bien pour Mauss à travers une telle intégration économique que la nation pourrait prétendre à un véritable idéal démocratique (voir Karsenti B., « Une autre approche de la nation : Marcel Mauss », *Revue du Mauss*, 36, p. 283-294).

Cartographie de la France et approche sectorielle : la composition de l'économie

Au cours des années 1920-1930, plusieurs publications tentent de cadrer l'économie française, sans pour autant complètement parvenir à en définir la nature. Ces entreprises ont pour point commun de « cartographier » la France en décrivant statistiquement la situation d'un grand nombre de secteurs d'activités. La parution annuelle à partir de 1923 d'un numéro spécial de la *Revue d'économie politique*, intitulé la « France économique », en est une première illustration. Insistons sur le choix effectué : la France précède l'économie, limitée ici à un adjectif et qui n'est pas encore ce « collectif singulier » – pour reprendre le mot de Koselleck – amené à jouer un rôle majeur. Ces numéros se présentent comme des analyses sur des domaines variés (mouvement des prix et des salaires, ou encore échanges intérieurs) et sur des secteurs d'activité (industries métallurgiques, industrie houillère, etc.) amenés à évoluer d'année en année. L'éditorial de la revue le précise en 1924, en indiquant que « La vie économique ne se plie pas à des cadres absolument rigides. Nous nous rendons compte cependant que c'est à élargir, non à rétrécir ce numéro annuel que nous devons tendre, s'il doit devenir ce que nous voudrions : un véritable annuaire de la vie économique et financière²⁵ ». Ce terme d'annuaire s'impose et est régulièrement utilisé pour désigner ces numéros. Si le vocabulaire privilégié n'est pas encore celui de l'économie française, et qu'on y parle avant tout de « vie économique », l'idée d'une totalité économique nationale et autonome se précise et fait bien partie du projet scientifique de la *Revue d'économie politique* :

L'étude de la France économique en 1926 apporte la démonstration – écrit Gaëtan Pirou – à la fois de l'unité et de la variété de la vie économique. Unité, puisque tout l'ensemble s'est trouvé à quelque degré emporté dans les mêmes mouvements généraux de flux et de reflux, mais aussi variété, puisque, suivant les branches et les catégories d'activité, les fluctuations de la monnaie et du change se répercutèrent avec une intensité et une rapidité fort inégales. Pour être exacte, la théorie économique doit donc se garder également d'un morcellement arbitraire, qui oublierait que les phénomènes économiques sont *un tout fortement lié*, et d'une unification excessive, qui méconnaîtrait la complexité de leurs rapports. Elle doit prendre conscience et de la solidarité qui unit entre elles toutes les pièces du mécanisme, et de l'individualité qui permet à chacune d'elles d'avoir son allure propre et sa physionomie particulière²⁶.

La totalité est encore soumise ici à ses particularités, mais son esquisse se précise un peu plus à chaque numéro. Au début des années 1930, l'expression « économie française » y apparaît progressivement, au détriment des métaphores organicistes (« la vie économique » ou encore « l'organisme économique »). L'économie française y est discutée dans sa dépendance croissante avec les autres

25. « Avant-propos », *Revue d'économie politique*, 38 (2), 1924, p. 130.

26. Pirou (G.), « Avant-propos », *Revue d'économie politique*, 41 (2), 1927, p. 204, je souligne.

économies nationales, notamment l'économie américaine approchée comme la cause première de la crise de 1929 : « ce n'est pas des observations les moins intéressantes de notre époque, écrit Charles Rist en 1935, que cette dépendance d'une économie à l'égard des autres, au moment où toutes – la nôtre comme celle des pays étrangers – cherchent frénétiquement à se rendre indépendantes. Car, en apparence, chacune suit une voie différente et obéit à des impulsions qui lui sont propres²⁷. » Dans le bilan qu'il donne de l'année suivante, Rist va plus loin encore : plus que des traits caractéristiques, l'économie française a quelque chose de l'ordre d'une structure.

Nous voudrions attirer l'attention sur certaines transformations plus profondes de la structure économique française. Il serait extrêmement précieux d'essayer de mesurer les changements de l'économie française qui se sont produits depuis vingt-cinq ans et qui, dans leur lent développement, ont passé inaperçus année après année. Mais ces changements n'en sont pas moins profonds, et, s'il fallait les résumer d'un seul mot, nous dirions que la guerre et les suites de la guerre ont accéléré singulièrement l'industrialisation de toute notre économie. Il en est résulté des déplacements aussi bien dans le commerce extérieur que dans la production agricole, et ces déplacements se sont répercutés sur la structure économique et sociale du pays²⁸.

On trouve dans les *Tableaux de l'économie française*²⁹, élaborés au sein de l'Institut scientifique de recherches économiques et sociales (ISRES) fraîchement créé et financé par la fondation Rockefeller³⁰, une entreprise du même acabit. Ils sont réalisés une fois de plus sous la houlette de Charles Rist, économiste libéral qui dirige l'ISRES, à la fois reconnu à l'université – il est professeur à la faculté de droit de Paris – et par les instances de pouvoir – il devient sous-gouverneur de la banque de France à partir de 1926. Qualifiés de « chefs-d'œuvre » par Lucien Febvre dans le commentaire qu'il y consacre dans les *Annales*, ces tableaux sont principalement constitués de coupes sectorielles qui présentent des résultats à la fois sous forme chiffrée et sous forme graphique. Les commentaires qui accompagnent cette documentation statistique sont limités, de telle sorte que si elle représente « l'économie », celle-ci ne s'y donne pas à voir sous la forme d'une totalité résumable à un seul chiffre, mais sous celle d'une accumulation de phénomènes et de secteurs d'activité. On ne trouve pas ici de mesure du revenu national, et l'interdépendance entre les différents secteurs d'activité étudiés n'est pas non plus soulevée.

27. Rist (C.), « Avant-propos », *Revue d'économie politique*, 49 (3), 1935, p. 545.

28. Rist (C.), « Avant-propos », *Revue d'économie politique*, 51 (3), 1937, p. 492.

29. Rist (C.), dir., *Tableaux de l'économie française (1910-1934)*, Paris, Recueil Sirey, 1934.

30. Nombre de fondations dites philanthropiques assuraient depuis l'après-guerre le financement d'instituts de conjonctures et/ou d'expertise économique. Voir Tournès (L.), « L'Institut scientifique de recherches économiques et sociales et les débuts de l'expertise économique en France (1933-1940) », *Genèses*, 65 (4), 2006.

L'ISRES continue cette entreprise descriptive de quantification avec la publication d'un nouveau recueil intitulé *L'évolution de l'économie française (1910-1937)* qui se passe de tout commentaire : sont regroupés des tableaux statistiques listant par année ou par mois, parfois de manière comparative, des données telles que la production et le stock d'or, l'indice du coût de la vie, la production agricole et industrielle, la consommation, le commerce extérieur, le chômage, le mouvement des salaires, etc.³¹. Ici encore, on y trouve des mouvements à la fois physiques et monétaires sans qu'une métrique unique ne puisse en rendre compte de manière cumulée. Une tentative de totalisation sous la forme d'un tableau intitulé « rythme de la vie économique » est cependant présentée en fin de volume, et dresse sur une même période les évolutions croisées d'une sélection des variables précédemment analysées.

Ces tentatives d'économistes pour cartographier les secteurs d'activité en France s'inscrivent dans un ensemble de vellétés visant à catégoriser l'activité économique par branches, par groupement professionnel ou par secteurs. On peut mentionner, pêle-mêle, en 1919, l'inscription dans le droit par la convention collective de secteurs d'activités différenciés, ou encore la division par groupe professionnel qui s'est instaurée et institutionnalisée avec la création du Conseil national économique en 1925, ou enfin, les enquêtes visant à quantifier la production française. Ces différentes entreprises, au-delà de leurs spécificités, se rejoignent et se renforcent. Ainsi, le Conseil national économique est un important producteur de rapports et d'informations économiques et il peut, au moins formellement, s'appuyer sur les fédérations professionnelles qui y siègent pour favoriser leur collaboration. Ce type d'institutions et l'expertise qui s'y déploie contribuent à totaliser l'espace économique national, en regroupant en son sein des secteurs d'activité jusqu'alors approchés séparément. Une telle collaboration n'a cependant rien d'automatique, tant la connaissance administrative de l'économie qui se développe est confrontée à de fortes résistances. Ainsi, au cours de la grande enquête réalisée par le Conseil dans la première moitié des années 1930 sur les branches de l'économie, qui aboutira à de nombreux rapports sur le tourisme, les industries du cuir, le textile, l'agriculture, etc., les rapporteurs se plaignent des difficultés rencontrées auprès des industriels et des fédérations professionnelles, qui ne répondent pas aux questionnaires envoyés par l'administration³². Les tentatives de quantification sectorielle de l'économie se trouvent confrontées à la tradition de « secret des affaires » de la sphère marchande³³.

31. Rist (C.), dir., *L'évolution de l'économie française (1910-1937)*, Paris, Recueil Sirey, 1937.

32. Chatriot (A.), *La démocratie sociale à la française. L'expérience du Conseil national économique (1924-1940)*, Paris, La Découverte, 2002, p. 219-226.

33. Renseigner l'administration sur la taille, l'activité ou les bénéfices des entreprises, c'est fournir à l'instance de levée de l'impôt des informations jugées précieuses. Car la fiscalité des entreprises a également été très difficile à mettre en œuvre dans la première moitié du XX^e siècle, et ne s'est généralisée qu'avec la mise en place d'une comptabilité privée sous l'influence conjointe de la profession comptable et de l'État.

La statistique industrielle prend difficilement de l'ampleur au cours des années 1930. Alfred Sauvy, alors en poste à la Statistique générale de France et membre du cabinet du ministre des Finances Paul Reynaud, concourt à accélérer son développement, en obtenant en 1938 la signature d'un décret instituant la communication obligatoire de statistiques par les entreprises ou les groupes professionnels. Mais quand bien même se manifestent des velléités pour quantifier l'économie à l'échelle sectorielle, celles-ci se trouvent face à de nombreuses difficultés, à la fois institutionnelles, sociales et cognitives. L'ordonnement de ces différents éléments dans une totalité reste à l'état de souhait, sans que ne soient définies les opérations qui inscriraient dans une trame commune, serait-elle nationale, ces secteurs épars.

Approcher le « cycle des affaires » : la dynamique de l'économie

Un second ensemble de travaux portent sur le cycle des affaires et sur la dynamique du développement économique. Ils résultent de l'émergence, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, d'une importante pensée économique sur les cycles en France. Alfred de Foville publie notamment, en 1888, un « essai de météorologie économique et sociale » dans lequel il propose un tableau synthétique qui rend compte des fluctuations de l'activité économique à partir de plus d'une trentaine de variables. « L'existence de ces fluctuations, explique de Foville, n'est un secret pour personne. Il y a des années où les affaires vont bien, comme il y a des jours où il fait beau ; et il y a des années où les affaires vont mal, comme il y a des jours où le temps est mauvais. [...] S'il y a une loi des tempêtes, nous savons qu'il y a aussi une loi des crises³⁴ ». De Foville décrit sa tentative comme une manière de mesurer les « oscillations de la prospérité publique³⁵ ». Plus qu'une mise côte à côte de phénomènes épars, de Foville identifie entre eux une forme de cohésion : « il y a quelque chose d'instructif et de frappant à voir s'affirmer une si complète solidarité entre tant de phénomènes divers, depuis l'importance des successions jusqu'aux recettes des théâtres, depuis la circulation postale jusqu'à la vente des tabacs, depuis la production de la houille jusqu'à celle des enfants³⁶. » Les phénomènes économiques ne sont pas vus comme naturels, au contraire des phénomènes physiques, mais comme influencés par les humains : pour la météorologie économique et sociale, « le rôle de l'homme est tout à la fois passif et actif³⁷. » Rien n'indique cependant ici qu'une action politique dédiée pourrait limiter l'effet de ces cycles et, moins encore, en prévenir les effets. Mais c'est surtout le travail de Clément Juglar qui

Voir Touchelay (B.), *L'État et l'entreprise. Une histoire de la normalisation comptable et fiscale à la française*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011.

34. de Foville (A.), « Essai de météorologie économique et sociale », *Journal de la société statistique de Paris*, 29, 1888, p. 243.

35. *Ibid.*, p. 247.

36. *Ibid.*, p. 248.

37. *Ibid.*, p. 249.

structure les recherches dans ce domaine. En 1862, Juglar publie la première enquête de grande envergure sur l'histoire des crises commerciales et des cycles, à partir de statistiques monétaires, bancaires et de prix, amenée à former, avec le travail du Britannique Jevons, la base de l'analyse des cycles³⁸. Ces travaux de la seconde moitié du XIX^e siècle étaient partagés entre des approches liant les cycles économiques à des phénomènes extra-économiques (astronomiques, météorologiques, etc., comme chez Jevons), et des travaux approchant chaque cycle comme un événement unique, sans tenter d'en dégager des lois générales (comme chez Juglar).

La conception des cycles est l'objet au cours de l'entre-deux-guerres d'un important déplacement, comme l'a bien montré l'historienne des sciences Mary Morgan : les cycles sont désormais conçus comme autoproduits³⁹. Des chocs « exogènes » imprévus peuvent évidemment impacter les cycles, mais sans remettre en cause leur oscillation, de telle sorte que le choc peut être amorti. Il est désormais possible de distinguer entre des facteurs économiques et non économiques d'instabilité. Le domaine économique national gagne ici en autonomie et n'est plus expliqué par des seules variables extra-économiques : il est approché comme possédant sa propre dynamique interne.

Cette autonomisation de la dynamique économique rend possible une nouvelle appréhension de l'avenir amenée à se développer massivement au cours des décennies suivantes : la prévision, comme en témoignent les nombreux « baromètres » économiques qui apparaissent à cette époque⁴⁰. Parmi les publications contribuant à documenter à partir des années 1930 la situation économique française dans la perspective des cycles (ou de la conjoncture), citons la revue *L'activité économique* de l'ISRES, mais également *La conjoncture économique et financière* créée par Jean Dessirier, ou encore *Le point économique*, bulletin du groupe X-Crise. On peut voir dans la création en 1938 de l'Institut de Conjoncture, dont la direction est assurée par Alfred Sauvy, un aboutissement institutionnel de ces différentes entreprises.

Ces différents travaux sur les cycles s'en tiennent pour l'essentiel à lister les causes des crises sans comporter de réflexions dédiées aux moyens politiques d'enrayer leur survenue ou d'orienter l'attention sur le *bon moment* où une action politique est susceptible d'intervenir de la manière la plus efficace – réflexions qui arriveront avec les premiers modèles macroéconomiques. En outre, elles portent sur des cycles d'activité issus pour l'essentiel du secteur

38. Zarnowitz (V.), « What is a Business Cycle? », *NBER Working Papers Series*, Working Paper n° 3863, 1991.

39. Morgan (M. S.), *The History of Econometric Ideas*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990.

40. Armatte (M.), « Conjonctions, conjoncture, et conjecture. Les baromètres économiques (1885-1930) », *Histoire & Mesure*, 7 (1-2), 1992.

privé et laissent de côté une dimension centrale pour établir l'économie française comme une entité propre : le revenu national.

Les estimations du revenu national : la mesure de l'économie

Une troisième enquête sur l'existence de l'économie française, la plus évidente peut-être, porte sur le revenu national, sur sa mesure comme sur sa composition. On le sait, les premières tentatives d'estimation du revenu national remontent au XVII^e siècle, inscrites le plus souvent dans des projets de réforme fiscale⁴¹. On observe cependant une croissance notable de ces tentatives, puisqu'avant la fin de la Première Guerre mondiale, treize pays avaient établi des estimations du revenu national⁴². En France, les estimations du début du XX^e siècle, telles celles d'Alfred de Foville, étaient centrées sur le patrimoine privé. On doit les tentatives suivantes en 1925 à Clément Colson, alors professeur à Polytechnique, puis en 1938 à Léopold Dugé de Bernonville, qui officie à la Statistique générale de France. Mais ces quantifications n'ont pas encore d'appui institutionnel solide, leurs recherches sont publiées à titre personnel et elles ne sont pas réalisées en termes de comptabilité : on tente d'y mesurer un agrégat. Par la suite, on passe en quelques décennies d'un intérêt centré sur les revenus produits à la question de leurs usages, entre consommation, investissement et dépenses publiques⁴³.

L'idée d'associer à ces estimations du revenu national une comptabilité inspirée de celle des entreprises, qui se développe un peu partout dans le monde, prend forme en France au tournant des années 1940 avec les travaux d'André Vincent. Ingénieur de formation, André Vincent se forme à l'économie tout en travaillant plusieurs années dans l'entreprise industrielle De Dietrich, avant de devenir l'un des adjoints d'Alfred Sauvy à l'Institut de conjoncture. Il s'appuie sur son expérience du planning industriel pour extrapoler les principes de la comptabilité à l'économie nationale, et insiste tout particulièrement sur l'interdépendance des phénomènes économiques : « l'organisation économique d'une nation doit tenir compte de tous les aspects des phénomènes économiques (production, consommation, répartition, épargne, investissements, etc.) non seulement en eux-mêmes, mais dans leurs rapports mutuels⁴⁴ ». Cette réflexion sur une « organisation d'ensemble de l'économie nationale » transforme, pour André Vincent, « nos idées traditionnelles sur les fonctions de l'État⁴⁵ ». Selon cet ingénieur, l'importance de l'interdépendance interne de

41. Voir Piketty (T.), *Le capital au XXI^e siècle*, Paris, Seuil, 2013, p. 99 et suivantes.

42. Kendrick (J. W.), « The Historical Development of National-Income Accounts », *History of Political Economy*, 2 (2), 1970.

43. Desrosières (A.), *La politique des grands nombres*, Paris, La Découverte, 2000, p. 342-394.

44. Vincent (A. L.-A.), *L'organisation dans l'entreprise et dans la Nation. Étude comparative*, Nancy, Société industrielle de l'Est, 1941, p. 4, souligné par l'auteur.

45. *Ibid.*, p. 19.

l'entité « économie » n'a pas encore été suffisamment soulignée, et il entend contribuer à lui donner une existence publique : « il est vraisemblable que les progrès de la science économique vont se trouver stimulés par l'organisation même de l'économie nationale et par suite on peut admettre que l'économie dirigée tendra à devenir, à proprement parler, une *économie consciente*⁴⁶ ». Cette conception de relations interdépendantes s'oppose à celle, plus descriptive, qui prévalait dans les inventaires statistiques de l'économie française. Selon André Vincent, c'est le recours à une comptabilité nationale qui permettra de formuler une politique économique en tant que telle :

Durant la période de plein épanouissement du libéralisme, la notion de comptabilité nationale ne pouvait avoir aucun sens puisque, par principe, on s'en remettait à des mécanismes autorégulateurs du soin d'équilibrer les activités économiques nationales et les échanges internationaux. Et l'on ne demandait guère à la statistique que des données générales très limitées. [...] Toutefois, il est facile de comprendre que l'économie dirigée demande plus et mieux que cet ensemble de données recueillies de diverses manières, sans directives d'ensemble et de valeur très inégale. Chargée en quelque sorte de la gestion du patrimoine national, l'économie dirigée a besoin d'une véritable *comptabilité nationale*⁴⁷.

À travers ces travaux, qui tentent de passer du revenu national à la comptabilité nationale, l'économie française émerge peu à peu, mais n'est pas encore pleinement cristallisée en tant qu'entité publiquement reconnue⁴⁸. Au même moment aux États-Unis, un important rapport publié dans le cadre du New Deal intitulé *The Structure of the American Economy* consacre l'existence de l'économie américaine⁴⁹.

Le planisme et la crise des années 1930 : la politique de l'économie

Enfin, parmi les événements ayant concouru à la reconnaissance progressive d'un domaine économique autonome, les discussions menées dans l'entre-deux-guerres relatives au planisme et à l'économie dirigée occupent une place centrale. Les différents « plans » des années 1930, inscrits dans une tentative de « reprise en main » de l'économie après le marasme dans lequel la crise de 1929 l'a plongée, sont portés par des voix occupant des positions parfois particulièrement éloignées dans l'espace politique. Par plan, il faut entendre à cette

46. *Ibid.*, p. 27.

47. *Ibid.*, p. 69.

48. Notons qu'à côté de ces tentatives de mesure du revenu national, prend place un travail théorique sur la catégorie d'« économie nationale », à l'initiative notamment de l'économiste Lucien Brocard, qui met l'accent sur l'interdépendance interne de l'économie nationale. Contrairement à Charles Rist ou à André Vincent, Lucien Brocard est cependant un universitaire éloigné des instances administratives et politiques et ses idées peinent à circuler au-delà de l'espace académique.

49. National Resources Committee, *The Structure of the American Economy, Part I: Basic Characteristics*, Washington D.C., U.S. Government Printing Office, 1939.

époque un programme plus ou moins précis de mesures visant à réorganiser les institutions et à restituer une cohérence jugée absente. Car la critique des procédures parlementaires qui se manifeste dans ces différents plans vise, au-delà des oppositions partisans qui y sont également dénoncées, l'absence d'un projet totalisant permettant de contrecarrer les effets de la crise. De telle sorte que le planisme constitue un lieu d'observation particulièrement adapté pour saisir les forces associées à l'économie française naissante et les limites qui semblent devoir lui être imposées. Le terme de plan permet de s'opposer à la vision libérale, décriée mais encore largement implantée à l'université comme dans les administrations financières, et pour laquelle l'équilibre économique serait le résultat d'ajustements spontanés. C'est ce qu'exprime, en 1932, le député radical Gaston Bergery à la Chambre des députés : « La fortune du mot Plan dans le monde, c'est l'expression de la nécessité d'organiser, de remplacer le vieil équilibre naturel par une organisation préméditée⁵⁰. » Sans revenir ici sur la genèse de ces différents plans⁵¹, l'étude de certains textes du planisme révèle les principaux traits sous lesquels l'économie y apparaît. En grande partie dédiés à la réforme de l'État – raison pour laquelle ils ont souvent été commentés dans le cadre d'une histoire des idées politiques –, ces plans témoignent également d'une chosification progressive de l'économie qui peut désormais être qualifiée de « planée », « planifiée », « dirigée », « coordonnée », autrement dit un quelque chose sur lequel on peut agir.

L'un des traits caractéristiques du planisme sous l'aspect qui nous intéresse ici réside dans l'affirmation d'une volonté politique coordonnée en matière économique. Dans une intervention en 1935 au centre polytechnicien de réflexion économique X-Crise consacrée au planisme, Jacques Branger – polytechnicien, lui-même l'un des auteurs du « Plan du 9 juillet », qui fera partie du cabinet de Charles Spinasse lors du gouvernement du Front Populaire – s'interroge ainsi : « Qu'est-ce donc qu'un Plan ? *Dire ce que l'on veut, c'est exposer un programme : dire ce que l'on peut, c'est dresser un plan.* Le programme esquisse des désirs, alors que le plan précise une volonté et surtout une possibilité d'action⁵². » Guidé par un souci de cohérence explicite et d'interdépendance entre les éléments qui le composent – dimension que l'on retrouvera sous une forme systématique dans la macroéconomie des années 1950-1960 – le plan est ainsi

50. Cité par Lefranc (G.), « Le courant planiste dans le mouvement ouvrier français de 1933 à 1936 », *Le mouvement social*, 54, 1966, p. 71.

51. On trouve dans la *Revue d'économie politique* et sous la plume d'Henri Noyelle un commentaire approfondi des différents plans élaborés au milieu des années 1930 : Noyelle (H.), « Les plans de reconstruction économique en France et à l'étranger », *Revue d'économie politique*, 48 (5), 1934. Voir également l'ouvrage classique de Loubet del Bayle (J.-L.), *Les non-conformistes des années 30*, Paris, Seuil, 1969.

52. Branger (J.), « Le contenu économique des plans... et le planisme », in *X-Crise (Centre Polytechnicien d'Études économiques), De la récurrence des crises économiques. Son cinquantenaire 1931-1981*, Paris, Economica, 1981 (1935), p. 126.

défini comme un « ensemble de mesures [...] qui se conditionnent mutuellement⁵³ ». Les plans comportent, toujours selon Jacques Branger, des éléments de budget économique et de prévision, car les planistes ont un « goût de la statistique et de la documentation qui conduit à la création des organismes nécessaires à la prévision économique ». Plusieurs recommandations y sont avancées : « organisation d'un service public de documentation, extension du rôle du Conseil national économique, abolition du secret des entreprises, pour conduire à une économie transparente. Bref, initiatives diverses pour faire reposer la politique économique sur des données scientifiques⁵⁴ ». Le planisme lie ainsi, dans le portrait dressé par Jacques Branger, analyse des phénomènes économiques et cohérence d'ensemble, et il implique « la croyance en la possibilité de *forcer l'histoire*. » Il oppose des forces à celles qui guideraient spontanément le fonctionnement de l'économie et « exige une intervention immédiate et précise dans l'indétermination des événements faite sans autre idée préconçue que la nécessité d'en sortir. Bref, c'est une attitude qui ne croit plus au laisser-faire, qui ne croit plus que l'histoire se fait toute seule mais que l'histoire se "laissera faire"⁵⁵. » Le « Plan du 9 juillet » opère également une critique du libéralisme et conteste au prix le rôle de seul vecteur d'information et de coordination des actions. Pour résoudre cet état économique pathologique, il recommande d'accorder une place décisive aux savoirs économiques et statistiques : « Cette agitation dans le noir ne peut conduire qu'à des catastrophes. Il faut donner des yeux et de la lumière aux organismes économiques présent ou futurs, en organisant, contrôlant et publiant les statistiques de tous les facteurs économiques réels⁵⁶ ».

Si le « plan » est encore loin de celui qu'on entendra après la Seconde Guerre mondiale, sa mise en place est déjà pensée par le recours à des organisations consultatives composées de représentations de groupes professionnels. Le planisme peut être considéré comme une tentative, parfois désespérée et réalisée sous le coup de l'urgence de la situation, pour annihiler la possible survenue d'événements. Les différents auteurs de ces plans, qui occupent souvent des postes au sein de l'administration, doivent cependant bien s'appuyer sur une entité munie d'un pouvoir pour mettre en place de telles actions. L'État, qui apparaît sous la plume des planistes affublé de différents qualificatifs, constitue cette entité susceptible de mener à bien des mesures pour éviter un déclin pressenti. Dans sa forme contemporaine, l'État est cependant inadapté aux nouvelles fonctions que les planistes lui assignent. Les appels de détresse des économistes et, parmi eux, des planistes, semblent bien regretter l'absence d'une instance capable de survoler l'ensemble des domaines de la vie sociale et d'apporter des réponses valables pour tous, depuis une position de surplomb. Il

53. *Ibid.*

54. *Ibid.*, p. 129.

55. *Ibid.*, p. 132.

56. *Plan du 9 juillet. Réforme de la France proposée par le Groupe du 9 juillet*, Paris, Gallimard, 1934, p. 43.

n'est d'ailleurs pas tant reproché au personnel politique – cette « oligarchie de profiteuse pourvue d'appuis dans tous les partis⁵⁷ » – et en premier lieu aux parlementaires, de n'avoir pas *anticipé* ou *prévenu* ces phénomènes, que de ne pas agir pour les maîtriser et les acclimater. Plus encore, les parlementaires se voient reprocher en quelque sorte l'absence, au moins dans sa dimension publique, d'une autorité suffisamment robuste et de discours qui pourraient contenir, dans leurs formes ordinaires, les interprétations divergentes que tout un chacun peut se faire de la situation. La critique, finalement, de ne pas incarner un *corps commun* ou même une *classe unie*, qui n'est pas tant une critique de l'État qu'une dénonciation du manque d'honneur à l'État.

On trouve dans l'ouvrage précédemment discuté d'André Vincent une autre expression du planisme, qui le lie, lui, directement à l'établissement d'une comptabilité nationale. Largement inspiré par les « sciences de l'organisation », Taylor et Fayol notamment, André Vincent, qui a pu expérimenter dans le secteur privé la pratique du « planning », propose de comparer « les principes d'organisation en faveur de l'échelle de l'entreprise et ceux qui fondent ou pourraient donner l'organisation économique à l'échelle nationale⁵⁸ ». Il note qu'avant la survenue de la Première Guerre mondiale, « dans toutes les nations, l'État intervenait déjà notablement dans la vie économique, il est vrai sans plan d'ensemble et sans coordination des mesures d'intervention entre elles ni avec l'activité économique privée ». Le langage mobilisé par André Vincent n'est pas celui de la « politique économique », mais davantage celui de « l'organisation économique », qu'il considère comme émergente et qu'il appelle de ses vœux : « L'organisation économique nationale est donc chose toute récente, pour la création de laquelle il existe peu d'éléments pouvant servir de base⁵⁹ ». Pour éviter les contradictions entre les différentes actions de l'État, il plaide finalement en faveur de l'institution d'un « poste unique, uniquement créé pour assurer la *direction de l'économie* dans son ensemble⁶⁰ ».

Ces travaux sur le planisme et l'économie dirigée invoquent ainsi, quoique de manière encore floue et sans la définir proprement, une économie sur laquelle l'espoir d'une reprise en main politique se fonde. Ils avancent plus encore l'idée d'une action coordonnée sur le domaine économique, d'une « politique économique » qui ne dit pas encore son nom.

57. *Ibid.*, p. 16.

58. Vincent (A. L.-A.), *L'organisation dans l'entreprise et dans la Nation...*, *op. cit.*, p. 3.

59. *Ibid.*, p. 6.

60. *Ibid.*, p. 21, souligné par l'auteur.

L'économie française : cohérence d'une entité, apparition d'une nouvelle inquiétude

Les débats durant l'entre-deux-guerres se structurent sensiblement, selon des modalités multiples, autour d'une orientation économique commune à donner à la nation. Qu'on propose d'en cartographier la composition, de mesurer ses mouvements, d'agir politiquement sur elle, ou encore de la représenter par la voie du conseil, l'économie française apparaît en clair-obscur. Sa présence reste encore pour l'essentiel implicite : on reconnaît au domaine économique une certaine autonomie, mais les termes pour le désigner comme les conventions susceptibles de le définir sont encore multiples et dispersés.

Cette mise au jour de l'économie nationale par des économistes situés au cœur ou à la lisière de l'État se trouve véritablement réalisée dans les années qui suivent la Libération. L'économie française est promulguée sur la scène publique et l'attention politique est tout orientée par la direction à donner à cette entité nouvelle. Alors qu'elle était encore instable sur le plan institutionnel avant la guerre⁶¹, l'économie se stabilise notablement en tant que catégorie d'action publique avec la création d'un ensemble d'institutions destinées à agir politiquement sur elle⁶². De même, à la différence des tentatives de l'entre-deux-guerres, notamment la perspective cartographique discutée précédemment, les travaux de comptabilité nationale proposent une autre mise en forme de l'économie française, tout attachée à l'interdépendance des phénomènes économiques. Tandis que la cartographie se voulait essentiellement descriptive et sectorielle, la comptabilité nationale est élaborée avec pour but explicite de mieux prendre en charge les liens qui unissent les phénomènes économiques.

Le haut fonctionnaire Claude Gruson témoigne ainsi, dans un texte écrit à l'occasion de sa participation au comité d'experts dédié à l'élaboration des comptes de la nation, de l'importance prise par l'interdépendance des phénomènes constitutifs de l'économie : « Dans une économie libre, la propension collective à consommer, les vues d'avenir des créateurs d'investissements, les lois de variations des encaisses désirées, la politique bancaire sont les données indépendantes qui, en se combinant, déterminent, soit la stabilité des prix et de l'emploi, soit le suremploi et la hausse inflationniste des prix et des salaires, soit

61. La création en 1936 d'un ministère de l'Économie nationale avec l'arrivée au pouvoir du Front populaire témoigne de la dynamique visant à institutionnaliser l'économie comme catégorie d'action publique. Celui-ci disparaît cependant un an plus tard, réapparaît en 1938 pour être encore transformé en 1939 (voir Margairaz M., *L'État, les finances et l'économie. Histoire d'une conversion, 1932-1952*, Paris, CHEFF, 1991, p. 35-36). De même pour la statistique économique : la Statistique générale de France change sept fois de tutelle entre 1930 et 1938.

62. On ne revient pas ici sur l'émergence d'un microcosme institutionnel dédié aux questions économiques, déjà bien documenté : voir notamment Fourquet (F.), *Les comptes de la puissance*, Paris, Encres, 1980 ; Terray (A.), *Des francs-tireurs aux experts. L'organisation de la prévision économique au ministère des Finances 1948-1968*, Paris, CHEFF, 2002.

la chute de l'emploi⁶³. » Il s'oppose à l'utilisation du terme « revenu national » utilisé dans les décennies précédentes, car il laisse précisément échapper les interdépendances de l'économie nationale. Cette interdépendance est associée à une forte attente d'exhaustivité statistique, et le manque de données disponibles est ici régulièrement dénoncé. Mais une solution se précise du fait même de la solidarité liant les composantes de l'économie, afin de déterminer les données manquantes à partir de celles disponibles :

Si nous pensons, cependant, que les divers éléments du circuit économique sont liés entre eux, dans leurs variations, par des relations dont nous sommes *a priori* capables de préciser la forme et que nous pouvons peut-être saisir dans leurs détails à la lumière de l'observation du passé, une possibilité nouvelle apparaît : celle que les renseignements incomplets dont nous disposons donnent s'ils sont assez nombreux, des éléments dont nous pouvons déduire, sans lacune, tous les éléments de l'activité économique⁶⁴.

Dans la poursuite de ce travail de Claude Gruson visant à fournir un modèle simplifié de l'économie, trois hauts fonctionnaires résumant dans un article de 1952 les limites du cadre comptable traditionnel : il se bornerait, d'une part, à décrire « globalement le processus productif » ; d'autre part, il ne prendrait pas en compte l'utilisation différenciée du revenu global selon la diversité des groupes sociaux et selon la concurrence entre consommation, épargne et équipement. L'article fait état du « désir » de « prendre une vue plus synthétique de l'économie », dans laquelle « la nation entière est considérée comme une seule et vaste entreprise dont on cherche à présenter les comptes et les résultats⁶⁵ ».

L'objectivation par la comptabilité nationale de l'économie française est ainsi réalisée par des économistes, statisticiens et comptables nationaux, dans le cadre des nouvelles institutions étatiques créées pour moderniser l'économie dans son ensemble. Cette objectivation ne peut cependant être considérée comme seule à même d'en donner une existence publique : encore fallait-il que cette entité circule au-delà de ces espaces. On assiste précisément dès la sortie de la guerre à la publication d'une succession d'ouvrages, souvent écrits par des économistes et relayés dans la presse, qui prennent explicitement pour objet d'analyse « l'économie française ». Les invocations de cette entité émergente sont d'autant plus frappantes qu'elles sont pour l'essentiel unanimes dans cette période de reconstruction : l'économie française doit être secourue sinon sauvée. L'identification de cette entité est indissociable d'une nouvelle inquiétude : comment s'assurer qu'elle prenne la bonne direction ? Ainsi de Jean Fourastié

63. Gruson (C.), « Note sur les conditions d'établissement d'une comptabilité nationale et d'un budget économique national », *Statistiques et études financières*, 19, 1950, p. 518.

64. *Ibid.*, p. 519.

65. Prou (C.), Blanc (L.-P.), Mercier (R.), « Les principes d'établissement d'une comptabilité nationale et d'un tableau économique », *Statistiques et études financières*, 45, 1952, p. 809-810.

et de Henri Montet qui, dans *L'économie française dans le monde*, jugent que l'économie française est dotée d'une « structure périmée », et proposent pour y remédier un grand plan de rénovation économique⁶⁶.

Cette proposition est loin d'être isolée : Alfred Sauvy s'efforce également dans ses *Chances de l'économie française* d'esquisser des perspectives politiques pour une France tout juste sortie de la guerre. Le domaine qui retient son attention de manière privilégiée est ici encore « l'économie », catégorie incarnant simultanément le déclin du pays et les espoirs immenses d'un possible renouveau.

« L'économie, telle qu'elle se présente à nous – écrit ainsi Sauvy –, n'a pas été faite pour être dirigée. Elle s'est formée sauvagement et ses usines se sont levées çà et là, sans plan préconçu, au gré des intérêts privés. Ces intérêts privés ne coïncidaient pas toujours avec l'intérêt général du moment, mais bien moins encore avec l'intérêt général actuel. Ce n'est donc pas une machine qu'il s'agit de mettre en marche, mais plutôt une matière vivante ; c'est un animal qu'il s'agit de dresser. Quand l'homme a connu le cheval sauvage, il a procédé à son dressage. Mais le dressage du cavalier a été aussi nécessaire que celui de la monture ; il a fallu une adaptation mutuelle. L'erreur de certains planistes est de n'avoir pas senti la nécessité de cette adaptation mutuelle, d'avoir trop voulu adapter à leurs vues une économie déjà existante et qui ne se laisse pas facilement domestiquer⁶⁷. »

Alfred Sauvy reconnaît l'émergence de l'économie comme un phénomène récent et il promeut la possibilité nouvelle d'y consacrer une action politique : « L'économie française n'a jamais été soumise à un vaste plan d'ensemble, embrassant ses divers aspects⁶⁸. » Opposé aux lectures libérales mises à mal après la crise de 1929, Alfred Sauvy vante « l'avènement de l'économie consciente⁶⁹ » par l'établissement d'un plan économique général. Un tel plan ne requiert pas nécessairement de disposer de l'ensemble des informations possibles sur la totalité des secteurs composant l'économie française, car la force de cette entité est bien, là encore, son interdépendance interne : « S'il s'agissait de régler tous les prix, toutes les productions, tous les salaires, etc., un dictateur omnipotent n'aurait pas besoin de les fixer tous par décrets, car entre tous ces éléments existent des interdépendances. En fixer une partie seulement, revient à les déterminer tous⁷⁰. » Alfred Sauvy prône également, comme nombre de ses contemporains, une large amélioration de la documentation statistique, encore « terriblement déficiente » et seule à même d'« embrasser l'ensemble de l'économie⁷¹ ». L'économie apparaît ainsi comme un domaine sinistré, mais

66. Fourastié (J.), Montet (H.), *L'économie française dans le monde*, Paris, PUF, 1945, p. 68-69.

67. Sauvy (A.), *Chances de l'économie française*, Paris, PUF, 1946, p. 8.

68. *Ibid.*, p. 9.

69. *Ibid.*, p. 12.

70. *Ibid.*, p. 154-155.

71. *Ibid.*, p. 145-146.

ouvrant la voie à un renouveau. L'un des commentateurs de l'ouvrage ne s'y trompe pas : « Sauverons-nous l'économie française⁷² ? », s'interroge Thomas Suavet dans *Économie et humanisme*. Le philosophe Paul Vignaux, qui se prête également à une recension de l'ouvrage de Sauvy, questionne plus directement et de manière réflexive l'émergence publique progressive de l'entité « économie française » : « à contre-courant des déceptions qui ont assailli les Français depuis la Libération, une de leurs plus sérieuses raisons d'espérer en leur avenir, c'est un mouvement, d'une ampleur nouvelle en ce pays, de *prise de conscience de l'économie nationale*⁷³ ».

Les publications sur l'économie française comme entité collective se succéderont au cours des années 1950, opposant souvent de manière duale les voies qui s'offrent à elle dans l'avenir : déclin ou progrès. Ces invocations témoignent d'une inquiétude nouvelle, visant à déterminer que faire de cette entité, à savoir comment l'orienter, à décider, enfin, des moyens à adopter pour la maîtriser. Si l'économie française « tient », pour reprendre une expression d'Alain Desrosières⁷⁴, c'est qu'elle dépasse le seul cadre de la discussion scientifique pour s'insérer dans le débat public : elle se trouve mobilisée et relayée par un réseau d'acteurs particulièrement intriqué, fait d'économistes, de statisticiens, de journalistes, de hauts fonctionnaires, de patrons et de politiciens⁷⁵. L'économie française sert surtout, pour ces acteurs, de concept central de l'interprétation du monde.

Conclusion

L'économie française n'apparaissait comme une *personne collective* que de manière limitée dans les années 1920. Trois décennies plus tard, son existence n'est plus contestée : elle est régulièrement discutée, débattue et fait l'objet d'actions politiques dédiées. Une telle émergence publique de l'économie française a des conséquences de tout premier ordre. Elle a pour effet, tout d'abord, de déplacer l'image de l'ordre international et des relations entre pays. Les « économies nationales » redessinent en effet un nouvel espace de croissance dans un contexte de décolonisation progressive, basé sur un territoire national fini mais aux possibilités supposées infinies. L'économie française favorise, dès lors, l'apparition d'une autre conception de l'action politique, qui s'oriente désormais explicitement vers la recherche de la croissance économique.

72. Suavet (T.), « Sauverons-nous l'économie française ? », *Économie et humanisme*, 1946.

73. Vignaux (P.), « Chances de l'économie française, par Alfred Sauvy », *Cahiers internationaux de sociologie*, 2, 1947, p. 182.

74. Desrosières (A.), « Comment faire des choses qui tiennent : histoire sociale et statistique », *Histoire & Mesure*, 4 (3-4), 1989.

75. Voir notamment Boltanski (L.), *Les cadres...*, *op. cit.* ; Riutort (P.), « Le journalisme au service de l'économie », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 131-132, 2000.

On voit là s'esquisser un jeu à trois termes : à l'émergence de l'économie française répond la formation d'une sous-discipline dédiée à son étude, la *macroéconomie*, et d'une action gouvernementale focalisée sur ce domaine d'objectivité, la *politique économique*. Les économistes ont tout particulièrement contribué à faire advenir publiquement cette entité : la quantification et la publication de statistiques ont permis d'arracher une partie du réel à l'insignifiance, d'extraire de la gangue des phénomènes sociaux ceux résultant de l'activité économique prise à l'échelle nationale. Dans le même mouvement, ils s'octroient un rôle de porte-parole de l'économie, en proclamant régulièrement le pouvoir de libérer la société de telles contraintes « proprement » économiques. L'émergence de l'économie française augure ainsi, au milieu du XX^e siècle, du déploiement d'une expertise macroéconomique au cœur même de l'État. Les instances de pouvoir, pour prendre des décisions, pour les légitimer comme pour les mettre en action, s'appuient de manière croissante sur cette science économique qui entend précisément outiller et orienter l'action publique⁷⁶.

D'où un paradoxe central de l'émergence de l'économie française en tant qu'entité : *via* l'action des économistes et des statisticiens, *via* le développement des statistiques et des dispositifs d'objectivation, elle est un produit de l'État mais elle se construit simultanément comme un domaine d'intervention privilégié de l'État. On peut voir dans ce paradoxe une institutionnalisation réussie de l'économie si, comme l'affirmait Bourdieu, « toute institution qui réussit à s'imposer impliqu[e] l'oubli de sa genèse⁷⁷ », de telle sorte que l'État peut être considéré comme une entité entièrement extérieure et hétérogène à l'économie, qui peut parfois y « intervenir », de même que la dynamique de l'économie est vue comme un processus spontané et résultant de sa seule composition « interne ». L'apparition de l'économie française offre ainsi à l'État-nation une nouvelle manière de se représenter. À l'émergence de l'économie française répond, en quelque sorte, la formulation de plus en plus explicite d'une politique économique, c'est-à-dire d'une action de l'État sur l'économie considérée dans sa globalité et non plus sur des secteurs d'activité indépendants les uns des autres. On assiste ainsi, en l'espace de quelques décennies, à un mouvement concourant à créer une sorte d'*alter ego* à l'État, un *alter ego* à mesurer, mais aussi contre lequel se mesurer.

76. Sur les transformations qui affectent la mise en forme de l'économie française et sa prévision à partir des années 1960 jusqu'au début des années 1980, nous renvoyons à Angeletti (T.), « Faire la réalité ou s'y faire. La modélisation et les déplacements de la politique économique au tournant des années 1970 », *Politix*, 95, 2011 ; Angeletti (T.), « La prévision économique et ses "erreurs" », *Raisons politiques*, 48, 2012.

77. Bourdieu (P.), *Sur l'État*, Paris, Seuil/Raisons d'agir, 2012, p. 185.

Thomas ANGELETTI est chargé de recherche au CNRS et membre de l'IRISSO (Université Paris Dauphine-PSL). Ses recherches portent d'une part sur le rôle des sciences économiques dans la mise en forme des problèmes publics, d'autre part sur les procès contemporains de la finance et les conflits de responsabilité en matière d'affaires financières. Il a récemment publié : « How economics frame political debates: Macroeconomic forecasting in the French

planning committees », *Socio-Economic Review*, 19(2), 2021 ; « The differential management of financial illegalisms: Assigning responsibilities in the Libor scandal », *Law & Society Review*, 53 (4), 2019, p. 1233-1265 ; et avec Quentin Deluermoz et Juliette Galonnier, « Faire époque », dir., *Tracés. Revue de sciences humaines*, 36, 2019.

thomas.angeletti@cnr.fr

The formation of the French economy

The French economy is a relatively new entity, taking shape in the first half of the twentieth century. This article traces the history of its emergence. It shows the role of economics and economists in bringing it to light and, in so doing, giving it a surplus of existence. First, we follow the work carried out by economists in the interwar period to accumulate evidence of the consistency of this entity and to document its nature. Second, we show that it was only in the years following the Liberation that the French economy was truly constituted and publicly recognized, and associated with a new concern, that of finding the required means to orient and control it. Third, we argue that the formation of the French economy fostered a redefinition of the state, which found in it a new field of intervention, a new category of public action, destined to become central in the second half of the century.

Keywords – french economy, economics, national economy, collective entities, economic policy, economists, state, quantification